



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 26 juin 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 juin conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI à Mme OTTAVY, Mme FLAMENCOURT à Mme NADAL, M. CASTELLANA à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. FERRARA à M. le Maire, Mme FELICIAGGI à M. CAU, M. DELIPERI à M. ARESU.

Etaient absents :

M. CHAREYRE, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Aurélia MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 juin 2017

Délibération N°2017/149

**Modification du programme pluriannuel 2016-2018 de voirie : réfection des trottoirs et
chaussées**

M. le maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio a élaboré par délibération n°2016/285 du 07 novembre 2016, un programme pluriannuel de travaux de voirie pour les années 2016-2017-2018 à réaliser sur les trottoirs et les chaussées pour un montant de 4 968 739 € HT. Ce programme doit être réajusté au montant de 5 104 875 € HT et complété de nouvelles opérations selon le détail ci-dessous :

2016

		Montant HT
Rue Gabriel PERI	Trottoirs droit	50 000,00
	Trottoirs gauche	90 909,00
Rue Del PELLEGRINO	Trottoir	90 909,00
Bd Albert 1 ^{er} et Chemin de Cacavolo	Trottoir	27 273,00
	chaussée	36 364,00
Cours Napoléon – devant église Ste Lucie	Trottoir et éclairage	34 545,00
Avenue Eugène MACCHINI	Trottoir	227 272,00
	Chaussée	227 272,00
Avenue Kennedy	Trottoir gauche en montant après Bd . D.Paoli	50 893,00
	Chaussée	102 727,00
Rue St Charles	Trottoir	30 588,00
Résidence des îles devant école	Réaménagement Trottoir	15 404,00
Chemins acqualonga, miniconi, appietto	Création de ralentisseurs	10 470,00
	Chaussée	
Entrée du domaine des MILELLI	Refection de chaussée	30 000,00
Parking communal en face de l'immeuble AUSTERLITZ – jardins de l'Empereur	Réfection Parking en Terre	18 182,00
		1 042 808,00

2017

		Montant HT
Rue Chanoine MAESTRONI	Trottoirs	136 365,00
	Chaussée	209 090,00
	Réseau pluvial	90 190,00
Rue docteur Del Pellegrino	Chaussée	181 820,00
Bd D. PAOLI	Trottoirs	50 000,00
Parvis de l'entrée de la mairie	Parvis Trottoirs	30 000,00
Place du Diamant	Réfection partielle esplanade - trottoir	100 000,00
Cours Grandval Lycée	Trottoir	40 000,00
Bd Kennedy Carrefour	Trottoir	50 000,00
	Chaussée	180 000,00
Parking Biancarello	chaussée-bordures	200 000,00
Parking du Loretto	chaussée-bordures	60 000,00
Bd Albert 1er	Trottoirs	70 000,00
rue des Magnolias-Bodiccione	trottoirs et éclairage public	376 000,00

Rue colonna d'Istria	Passage bateau	3 500,00
Bassin Alzo di Leva	Trottoir- Accessibilité piétons- vélos	5 000,00
Liaison entre les Cannes et av Maréchal Lyautey	Trottoir- Accessibilité piétons- vélos	18 000,00
Rue Achille Peretti	Trottoir- Accessibilité piétons- vélos	8 000,00
Av Maréchal Juin côté école Salines et côté école Andréa Fazzi	Trottoir- Accessibilité piétons- vélos	10 000,00
Liaison rue Méditerranée et Av Mont Thabor	Trottoir- Accessibilité piétons- vélos	6 000,00
Carrefour av N.Franchini -front de mer	Passage bateau	4 000,00
		1 827 965,00

2018

		Montant HT
Rue du 1er bataillon de choc	Trottoirs et mur	45 455,00
	chaussée	75 000,00
Rue pompéani	Trottoirs	72 727,00
	Chaussée	81 820,00
Rue comte marbeuf-	trottoirs	100 000,00
	Chaussée	100 000,00
	Pluvial	50 000,00
Rue Colomba	Trottoirs	130 000,00
Rue de IENA	Trottoirs	200 000,00
Rue des charrons	Chaussée-Trottoirs-réseau pluvial-Eclairage	80 000,00
Rue du Docteur Versini	Chaussée-Trottoirs-réseau pluvial-Eclairage	80 000,00
Rue de l'assomption	Chaussée-Trottoirs-réseau pluvial-Eclairage	100 000,00
Rue Sebastiani	Chaussée-Trottoirs-réseau pluvial-Eclairage	100 000,00
Avenue Moncey	Trottoirs	309 090,00
	Chaussées	250 000,00
Rue Touranjon	Chaussée	109 100,00
Chemin de la fontaine du Salario	Chaussée	90 910,00
Chemin de candia	chaussée	40 000,00
Chemin Acqualonga	Chaussée	80 000,00
	Trottoirs	60 000,00
	Murs	80 000,00
		2 234 102,00

Il est proposé au conseil municipal pour le financement de ce programme, de solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et auprès du Conseil Départemental de la Corse du Sud.

Le plan de financement s'établirait ainsi qu'il suit :

Montant de l'opération		5 104 875 euros HT
Participation CTC (40 % du montant HT)		2 041 950 € HT
Participation CD 2A (35 % du montant HT)		1 786 706 € HT
Part communale (25 % du montant HT)		1 276 219 € HT

	2016		2017		2018	
	1 042 808,00		1 827 965,00		2 234 102,00	
CTC	417 123	40%	731 186	40%	893 641	40%
CD2A	364 983	35%	639 788	35%	781 936	35%
Ville d Ajaccio	260 702	25%	456 991	25%	558 526	25%
	1 042 808		1 827 965		2 234 102	

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits aux différentes étapes budgétaires :

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- D'approuver la modification du programme pluriannuel de voirie 2016-2018 ;
- D'adopter la modification du plan de financement de l'opération ;
- D'autoriser, Monsieur le Maire, à solliciter les subventions auprès des différents partenaires ;

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**ouï l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
et après en avoir délibéré,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 juin 2017,

APPROUVE

La modification du programme pluriannuel 2016-2018 de voirie pour un montant total de 5 104 875 euros HT

ADOPTE

Le plan de financement :

Participation CTC (40 % du montant HT)	2 041 950 € HT
Participation CD 2A (35 % du montant HT)	1 786 706 € HT
Part communale (25 % du montant HT)	1 276 219 € HT

	2016		2017		2018	
	1 042 808,00		1 827 965,00		2 234 102,00	
CTC	417 123	40%	731 186	40%	893 641	40%
CD2A	364 983	35%	639 788	35%	781 936	35%
Ville d Ajaccio	260 702	25%	456 991	25%	558 526	25%
	1 042 808		1 827 965		2 234 102	

AUTORISE M. le maire
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

A solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et du Conseil Départemental de la Corse du Sud.

DIT

Que les crédits nécessaires à la réalisation du programme pluriannuel seront inscrits lors des étapes budgétaires.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI

Laurent Marcangeli

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170626-2017_149-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2017
Publication : 28/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

